

Bonjour à tous,

Tous les sites FFN (site spécialisé, site grand public, sites satellites, Live FFN...) seront fermés samedi 23 et dimanche 24 septembre pour une mise à jour du système.

Suite à la réforme territoriale, nous avons dû faire évoluer l'ensemble des applications informatiques fédérales.

Pour ce faire, le serveur extraNat.fr est fermé depuis mardi 11 septembre. Il sera de nouveau accessible à partir du lundi 2 octobre 2017.

Cependant, toutes les applications ne seront pas accessibles à cette date.

Les applications accessibles au 2 octobre :

- extraNat Licences-Affiliations
- extraNat Natation (déclaration des compétitions, engagements en ligne)
- extraNat Officiels
- extraNat Water-polo
- extraNat Eau libre (plateforme)

Les applications qui seront accessibles ultérieurement :

- extraNat Natation artistique
- extraNat ENF
- Live FFN
- extraNat Labellisation
- extraNat Brevets fédéraux (à l'usage des ERFAN)

Partie administrative, licences/affiliations :

À partir du lundi 2 octobre, les clubs pourront procéder à leur affiliation sur le serveur extraNat.fr pour la saison 2017-2018.

Il faudra privilégier un paiement par carte bancaire (affiliation immédiate et automatique alors que les virements nécessitent quelques jours de délais bancaires indépendants de notre volonté).

Rappel : dans le cas d'un paiement par virement, pensez à indiquer l'intitulé exact du club concerné ainsi que les 5 derniers chiffres du nouvel identifiant afin que nous puissions identifier rapidement le club.

En vue des compétitions à venir, il faudra que les clubs intègrent les nageurs compétiteurs dans la première facture (ex-bon de commande) des licences comprenant le président, trésorier et secrétaire afin que ceux-ci soient oblitérés rapidement par les Ligues.

Dans la semaine précédant la réouverture d'extraNat et compte tenu de la réforme territoriale, chaque structure (ligues, comités, clubs) recevra son nouvel identifiant, un numéro à 11 chiffres.

Ce nouvel identifiant sera accompagné d'un mot de passe provisoire.

L'identifiant et le mot de passe seront envoyés par mail au président du club, identifié sur le serveur. Il lui appartiendra de transmettre, si besoin, l'information à la personne qui gère les licences dans son club.

Dans le cas où le président ne recevrait pas ce mail, prendre contact UNIQUEMENT par mail avec le service Licences : licences@ffnatation.fr (aucun mot de passe ne sera transmis par téléphone) Chaque structure devra se rendre sur : <https://www.extranat.fr/accueil.html> et se connecter avec le mot de passe provisoire.

NB : s'agissant d'un mot de passe provisoire, si votre navigateur vous le propose, ne l'enregistrez pas. Ensuite, l'application vous indiquera le nouveau mot de passe, notez-le précieusement ou faites un copier-coller.

Reconnectez-vous en saisissant votre nouveau mot de passe.

En cas de difficulté, pensez à vider le cache de votre navigateur (Ctrl + F5) ou bien tentez de vous connecter avec un autre navigateur.

Pensez à mémoriser le mot de passe définitif si votre navigateur vous le propose.

Attention : tous les anciens mots de passe des différents profils (natation, eau libre, ERFAN, ENF...) seront supprimés. Il vous appartiendra de les recréer via la gestion des profils extraNat.

Partie Natation course :

Toutes les éventuelles compétitions déjà déclarées sur extraNat pour la saison 2017-2018 seront détruites.

L'application extraNat Natation a évolué, vous disposerez à l'ouverture d'un tutoriel d'utilisation.

Pour les structures organisant des compétitions le week-end du 7-8 octobre, ils ont été destinataires des modalités pour gérer leurs compétitions.

Pour ceux organisant des compétitions le week-end du 14-15 octobre, si tout est OK et si les clubs licencient rapidement, vous pourrez procéder comme d'habitude. Sinon, nous vous transmettrons des modalités adaptées dans la première semaine d'octobre.

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés et vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Nous restons à votre disposition, recevez nos sincères salutations.

Le service des Systèmes d'informations